

Dentisterie 21.1 La facturation des actes dentaires

<https://app.colanguage.com/fr/francais/dialogues/ccam>



1. Regardez la vidéo et répondez aux questions associées.

Vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=dUzrY-yKJl4&start=215&end=387>

Un handicapé physique

Mettre en charge des prémédications

Le déroulé de la consultation

La nécessité d'avoir du personnel formé

La gestion du stress

Le MEOPA

1. Quel élément est essentiel lors du premier contact avec un patient handicapé ?
 - a. Le choix de la musique dans la salle d'attente
 - b. La présence d'un grand parking devant le cabinet
 - c. La première consultation et la prise de contact
 - d. La durée très courte de la consultation
2. À quoi sert principalement le questionnaire préalable ?
 - a. Tester le niveau de français du patient
 - b. Vérifier si le patient a payé la consultation précédente
 - c. Choisir le jour de la prochaine consultation
 - d. Mieux connaître l'aspect médical et les habitudes de vie du patient
3. Pourquoi la gestion du stress est-elle particulièrement importante pour les patients handicapés ?
 - a. Parce qu'ils ne peuvent pas écouter de musique pendant les soins
 - b. Parce que la peur du dentiste est souvent plus forte chez eux
 - c. Parce qu'ils ne peuvent jamais prendre de rendez-vous seuls
 - d. Parce qu'ils ne doivent pas remplir de questionnaire
4. Quelles sont des solutions mentionnées pour aider à la gestion du stress pendant les soins ?
 - a. Prémédication, hypnose par du personnel formé et MEOPA
 - b. Raccourcir toutes les consultations à cinq minutes
 - c. Toujours bander les yeux du patient
 - d. Donner systématiquement des antibiotiques avant le rendez-vous

1-c 2-d 3-b 4-a

2. Lisez le dialogue et répondez aux questions.

Le dentiste: J'ai quelques doutes sur certains actes de la CCAM. Vous pouvez m'expliquer ?

L'assistante: Bien sûr, docteur. Lesquels ?

Le dentiste: D'abord, le coiffage pulpaire. Comment ça se facture ?

L'assistante: C'est le recouvrement d'une pulpe exposée. C'est un acte séparé du composite et il est totalement remboursé par la Sécurité sociale.

Le dentiste: Très bien. Et le supplément pour les patients sous anticoagulants ?

L'assistante: Vous l'ajoutez lors d'une extraction. Il compense le temps d'hémostase et il est aussi remboursé.

Le dentiste: D'accord. Et le supplément pour les patients dits « spéciaux » ?

L'assistante: Il concerne les handicaps sévères ou les troubles qui empêchent la coopération. Il est remboursé si c'est bien justifié dans le dossier du patient.

Le dentiste: Et pour retirer un corps étranger dans un canal radiculaire ?

L'assistante: L'ablation d'un corps étranger est un acte à part. Le tarif est libre, il est fixé par la clinique.

Le dentiste: Et la Sécurité sociale rembourse quelque chose pour l'ablation d'un corps étranger ?

L'assistante: Non, pas pour cet acte. Mais la mutuelle peut couvrir une partie, selon le contrat du patient.

Le dentiste: Donc il faut prévenir le patient.

L'assistante: Oui, il faut toujours annoncer le prix et vérifier sa mutuelle avant de programmer l'acte. C'est important pour le consentement éclairé.

1. Que dit l'assistante à propos du coiffage pulpaire ?

- a. C'est un acte que la Sécurité sociale ne rembourse jamais.
- b. C'est un supplément réservé aux patients avec handicap.
- c. C'est un acte séparé du composite et totalement remboursé.
- d. C'est toujours gratuit, il n'a pas de code CCAM.

2. Pourquoi le dentiste doit-il prévenir le patient avant l'ablation d'un corps étranger ?

- a. Parce que le Code de déontologie interdit d'annoncer les prix.
- b. Parce que l'acte n'est pas remboursé par la Sécurité sociale et le tarif est libre.
- c. Parce que la mutuelle rembourse toujours l'acte à 100 %.
- d. Parce que l'acte est obligatoire pour les patients sous anticoagulants.

1-c 2-b

3. Sur la page web, cherchez les articles suivants et lisez-les à haute voix : R4127-204; R4127-206; R4127-233; R4127-259.

1. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072665/LEGISCTA000006196413/